



Lundi 2 septembre 2019

Rentrée 2019

« Dans un contexte socio-économique incertain, l'entreprise artisanale, locale, agile, résiliente, est un modèle à promouvoir et à soutenir.

Le silence du Gouvernement

et les coupes budgétaires annoncées mettent en danger l'avenir

de l'artisanat et de l'apprentissage en France. » Bernard Stalter, président CMA France

En cette rentrée 2019 marquée par un contexte socio-économique incertain, par d'importantes réformes structurelles et l'application des Lois Pacte et Choisir son avenir professionnel, le représentant des artisans de France, Bernard Stalter, rappelle le rôle proactif de CMA France pour accompagner au mieux les besoins et les attentes des 1,3 million d'entreprises artisanales et son réseau sur le terrain : *« CMA France est là pour agir et fédérer, nous sommes la boîte à outils et la boussole ! »*

Le président de CMA France appelle le Gouvernement à prendre des décisions claires et rapides sur des manques budgétaires mis sous silence :

- Le financement des 74 000 contrats d'apprentissage signés en septembre dans les 112 CFA, qui ne bénéficient pas du financement au coût-contrat tel qu'appliqué au 1^{er} janvier 2020. Soit un différentiel de près de 50 % selon les formations. Une situation inique, puisque les contrats d'apprentissage des nouveaux opérateurs privés de la formation (ex : Schneider, LVMH etc) bénéficient eux de ces subventions.
- Le financement des conseils de formation des artisans : 15 millions d'euros en attente.
- Le financement des chambres de métiers et artisanat d'Outremer : 20 % de perte budgétaire liée à l'exonération de cotisation des entreprises de moins de 5000 euros de CA sans compensation de l'Etat.

La situation est préoccupante, mais CMA France mise sur le terrain et sur la mobilisation des acteurs économiques, les décideurs, pour valoriser l'artisanat et les bonnes pratiques locales. A cet effet, CMA France organise le prix [« Ma Ville, mon artisan »](#), continue la valorisation des actions « Cœur de ville » et, enfin, lance un **Livre Blanc de l'artisanat**, guide des bonnes pratiques à usages des collectivités, élus et futurs élus.

« J'appelle chaque élu à inscrire dans son action de terrain un plan artisanal local et faire connaître ses initiatives. » Bernard Stalter

cma-france.fr - [Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#) / [LinkedIn](#)
Le portail des chambres de métiers et de l'artisanat : artisanat.fr

CONTACT PRESSE CMA France

Valérie Marquis – directrice relations presse relations publiques - 06 20 67 45 86 / marquis@apcma.fr